

DANS TOUS LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES, SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

TOUS EN GRÈVE LE 16 NOVEMBRE !



Dans une interview donnée au Journal du dimanche (JDD) du 21 octobre, la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès BUZYN déclare qu'elle veut « économiser » 3 milliards d'euros sur le budget 2018 de la sécurité sociale en ciblant tout particulièrement les établissements sanitaires et médico-sociaux, publics et privés.

Elle annonce que :

- les établissements sanitaires devront faire 1,6 milliard d'économies supplémentaires en 2018,
- la chirurgie ambulatoire devra atteindre « le chiffre de 7 patients/10 » à l'horizon 2022, contre 5 patients/10 aujourd'hui,
- 30 % des dépenses de soins médicaux seraient inutiles, il faudrait donc les supprimer !

La mise en œuvre d'une telle politique aurait des effets catastrophiques alors que dans les établissements hospitaliers, sociaux et médico-sociaux qui sont déjà rendus « à l'os », les personnels sont confrontés à une dégradation des conditions de travail sans précédent. Nous savons tous que le développement de l'ambulatoire aura comme conséquence de nouvelles fermetures de lits, des fermetures de services avec son cortège de réorganisation, de polyvalence, de baisse des effectifs, ainsi que la précarisation des emplois, comme marge de manœuvre budgétaire.

Dans les EHPAD, le Président de la République - qui n'a toujours pas répondu au courrier commun de l'AD-PA et de cinq organisations syndicales - maintient la « réforme de la tarification », mise en place par l'ancien gouvernement. Cette contre-réforme va se traduire par la suppression de milliers de postes, au moment où les nombres des contrats aidés sont réduits en masse.

En psychiatrie, la spécificité des établissements spécialisés disparaît dans les GHT. Déjà étranglés par l'insuffisance de leur dotation de financement imposée par les ARS, ils devraient subir des plans de réduction des effectifs et la remise en cause des acquis obtenus par l'action syndicale.

Dans les établissements sociaux, les agents ne peuvent plus assurer correctement les prises en charge des enfants et des adolescents, comme les mineurs non accompagnés (MNA), conséquence de la baisse des dépenses publiques imposée aux conseils départementaux et du refus de l'État d'assurer ses responsabilités financières.

Là aussi, les effectifs sont totalement insuffisants, aggravant d'autant les conditions de travail.

A cela s'ajoute, l'augmentation du forfait hospitalier, la réinstauration du jour de carence, le gel du point d'indice en 2018, le report de 12 mois des mesures indiciaires, la baisse des rémunérations du fait de la hausse de la CSG et de l'augmentation des cotisations retraites (CNRACL).

Dans le même temps, le ministre DARMANIN vient de rappeler la volonté exprimée par Emmanuel MACRON de ne plus augmenter le point d'indice de « manière généralisée » pour l'ensemble des agents publics, ou que celui-ci soit différencié en fonction du versant de la fonction publique. Par ailleurs, des annonces évoquent la révision des dispositifs indemnitaires des fonctionnaires dans le but « d'accompagner l'effort budgétaire qu'entend impulser le gouvernement » !

Alerte - Dernière minute :

Matignon et le Ministère de la Santé s'apprêtent à publier un décret permettant les licenciements dans la FPH.

Face à l'opposition de tous les syndicats, aucun gouvernement depuis janvier 1986 n'avait pu publier un tel décret !

Non aux GHT et à ce décret qui vont permettre les licenciements par suppression de postes !

CELA SUFFIT !

C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT ARRÊTER TOUTES CES MESURES ET PLANS DE DESTRUCTION DE NOS DROITS !

Quelques jours avant la ratification des cinq Ordonnances prévues par le parlement le 21/11, le jeudi 16 novembre, les confédérations syndicales FO et CGT, Solidaires, la FSU et les organisations de jeunesse UNEF, UNL, FIDL appellent à la grève interprofessionnelle publique/privé contre ces Ordonnances et les dispositions inacceptables mises en œuvre dans tous les domaines par ce gouvernement.

C'EST TOUS ENSEMBLE, PUBLIC/PRIVÉ, QUE NOUS POURRONS FAIRE RECULER LE GOUVERNEMENT ET OBTENIR SATISFACTION DE NOS REVENDICATIONS !

La Fédération appelle ses syndicats à tenir des assemblées générales pour discuter de l'organisation de la grève du 16 novembre et aborder la suite

TOUS EN GRÈVE LE 16 NOVEMBRE !

- Pour le retrait des Ordonnances Macron
- Pour l'augmentation générale des salaires et du point d'indice
- Pour l'arrêt des suppressions de postes, de lits et services
- Contre les licenciements par suppression de postes – et le futur décret le permettant
- Pour l'abrogation de la Loi HPST et de la Loi Santé
- Pour la défense de la sécurité sociale financée par le salaire différé et contre la CSG
- Pour l'abandon de toutes les mesures qui s'attaquent au Statut général et aux Statuts particuliers
- Pour en finir avec les restrictions budgétaires massives dans la santé
- Pour l'obtention des effectifs nécessaires dans toutes les structures et pour les EHPAD, le ratio d'un agent pour un résident
- Pour mettre immédiatement un terme à la dégradation des conditions de travail.

Paris le, 07/11/2017